

Conditions générales

1. Introduction

Ces conditions générales font partie intégrante du contrat de location conclu entre le locataire et le propriétaire.

2. Réservation et conclusion du contrat

La réservation est validée par votre accord oral ou écrit (incl. e-mail). L'appartement de vacances vous sera réservé de manière définitive après réception de votre 1^{er} acompte. Ensuite, nous vous ferons parvenir un bon de séjour (voucher).

3. Prix

Nos prix sont indiqués en Euros (EUR) et se comprennent, si rien d'autre n'est mentionné, par semaine et par appartement. Les prix indiqués à la date de réservation font foi.

4. Conditions de paiement

4.1. Prix de location et nettoyage final

Le prix de location de l'appartement plus éventuellement celui de la bouée et le nettoyage final (EUR 20.-/personne dès 3 ans révolus) sont à régler à 50% au moment de la réservation et à 50% jusqu'à 6 semaines avant le début du séjour.

4.2 Caution

La caution s'élève à EUR 200.- par appartement. En cas de location d'une bouée, une caution supplémentaire de EUR 200.- vous est demandée. Ces montants sont à déposer en espèces lors de votre arrivée. Ils vous seront remboursés en fin de séjour, si l'objet loué est rendu en parfait état.

4.3 Frais annexes

Un jeu de linge de lit par personne est compris dans le prix de location. Les frais annexes (chauffage EUR 100.-/semaine, linge de lit supplémentaire EUR 10.-/personne, serviettes de bain EUR 5.-/personne) sont facultatifs et payables en espèces sur place.

5. Annulation et remboursement

Une demande d'annulation ou une modification des dates de location doivent obligatoirement être annoncées par écrit (incl. e-mail). Si l'annulation a lieu avant le paiement, l'annulation du contrat de location est gratuite. Si l'annulation intervient jusqu'à 6 semaines avant le début du séjour, nous retiendrons 50% du montant de location. Si l'annulation intervient dans les 6 semaines avant le début du séjour, le montant total de location sera retenu. Un changement de date de séjour ou d'appartement est possible sous réserve des réservations déjà existantes. Pour chaque modification, un montant de EUR 50.- vous sera demandé.

6. Arrivée et départ

L'arrivée doit avoir lieu le samedi impérativement entre 16h00 et 19h00. L'appartement doit être remis impérativement le samedi au plus tard à 09h00. En cas d'arrivée tardive ou de départ prématuré, aucune remise ne peut être accordée.

7. Occupation

L'appartement de vacances peut être habité uniquement par le nombre de personnes prévu (y compris les petits enfants). Les personnes supplémentaires peuvent se voir refuser l'accès ou être facturées en plus. Les animaux domestiques ne sont pas tolérés.

8. Devoirs du locataire

L'appartement de vacances ainsi que les installations sont à utiliser avec soin. Il convient également de respecter le voisinage. Le nettoyage de la cuisine et de la vaisselle ainsi que l'évacuation des ordures ne sont pas compris dans le nettoyage final et sont à la charge du locataire. Il est interdit de déplacer le mobilier de base (sauf lits d'appoint, poufs, etc.). Si le locataire ou le co-utilisateur cause un quelconque dommage, il est tenu de l'annoncer à la personne détenant les clés. Le locataire est responsable de tous les dégâts occasionnés. Ceux-ci seront déduits du montant de la caution.

9. Assurance

Nous vous recommandons la souscription d'une assurance d'annulation de voyage.

10. Droit applicable et for

Les rapports entre le propriétaire et le locataire sont soumis au droit suisse. Le for se situe à Fribourg (FR, Suisse).